

Nous avons déjà payé la crise – baisse des salaires, perte d'emploi, dégradation des conditions de travail ; hors de question de la payer une seconde fois, au moment de notre retraite.

Une nouvelle fois le Président de la République a rappelé sa volonté de repousser l'âge de départ en retraite, tout en reconnaissant qu'il n'était pas possible de faire cette réforme en pleine crise sanitaire et économique.

La mobilisation de l'hiver 2019-2020 nous a permis de gagner la suspension des deux réformes phares du gouvernement, celle des retraites et de l'assurance chômage. Notre détermination est intacte.

La vigilance s'impose : dès que la crise s'atténuera et avec l'échéance de l'élection présidentielle, Macron et le MEDEF entendent bien remettre le couvert.

« IL FAUDRA TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS ». VRAIMENT ?

Passé 60 ans (voire 55 ans !), les seniors sont poussés vers la sortie par les employeurs. Reporter l'âge de départ en retraite c'est donc faire exploser le chômage des seniors et faire chuter le montant des pensions.

- Seules 38 % des personnes de plus de 60 ans sont en emploi
- Pour les jeunes, la durée de cotisation exigée est déjà beaucoup trop élevée : 43 annuités pour celles et ceux qui sont nés après 1973 alors que le premier emploi stable est à 26 ans
- L'espérance de vie en bonne santé est de 64 ans

VIVE LES RETRAITES PAR RÉPARTITION !

Nous sommes actuellement en récession : le PIB baissé de 8,3 % en 2020, pourtant, grâce à notre système de retraites par répartition, le montant des pensions a été maintenu.

Avec le régime voulu par le gouvernement, les retraites se seraient effondrées pour s'adapter automatiquement à la baisse du PIB. Au Pays-Bas, au Chili, au Pérou, aux Etats-Unis... dans les pays où les retraites, sous forme d'épargne individuelle, sont gérées par des fonds de pension, de nombreux retraités ont vu le montant de leur rente s'écrouler.

Dans sa réforme, le gouvernement voulait interdire aux cadres sup de cotiser en répartition sur la totalité de leur salaire pour les pousser vers l'épargne individuelle... au péril de leur retraite et pour le seul profit des lobbies bancaires et assurantiels qui spéculent avec l'épargne des salarié·e·s.

Notre système solidaire aurait ainsi perdu de précieuses ressources alors que c'est le seul qui soit pérenne et offre des garanties de niveau de pension à la retraite.

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES AGIRC-ARRCO : LA CGT REFUSE LA BAISSSE DES DROITS DES ACTIFS ET DES RETRAITÉS

Une négociation s'est ouverte en juin 2021 sur la retraite complémentaire AGIRC-ARRCO, qui représente jusqu'à 60 % de la retraite des ingénieurs, cadres et professions intermédiaires du privé.

Le MEDEF veut tirer prétexte de la crise pour imposer une double peine aux salariés actifs :

- En réduisant le nombre de points attribués chaque année
- En érodant le pouvoir d'achat de ces points en les désindexant de l'évolution des prix.

Réforme des retraites : 64 ans, ça ne passe pas !

Published on CGT FINANCES PUBLIQUES (<https://www.cgtfinancespubliques.fr>)

Or nos futures pensions sont le produit du nombre de points par la valeur d'un point ... que le Medef veut déprécier année après année ! Dans la foulée, les retraités sont donc aussi pénalisés par la diminution du pouvoir d'achat de leur pension. Ces régimes disposent pourtant de 60 milliards de réserves, un montant suffisant pour éviter des mesures d'austérité qui ne feraient qu'accentuer la récession !

DES SOLUTIONS SIMPLES POUR GARANTIR L'AVENIR DE NOS RETRAITES

Pour augmenter les ressources pour financer nos retraites, le meilleur levier est de lutter contre le chômage et d'augmenter les salaires, notamment des femmes.

Au-delà, la CGT propose des mesures immédiates de financement et notamment :

- Mettre le capital à contribution et élargir l'assiette de cotisations (avec un taux à 28 %) aux dividendes versés aux actionnaires. Pour les seules entreprises du CAC40, cela rapporterait 14 milliards d'euros ;
- Augmenter l'assiette des revenus soumis à cotisations pour y intégrer l'intéressement, les participations, l'épargne salariale et retraite équivaldrait à 10 milliards d'euros de cotisations supplémentaires
- Déplafonner les cotisations pour les salaires au-dessus de 27 500 euros par mois rapporterait un milliard d'euros ;
- En finir avec les exonérations de cotisations, a minima pour le CAC 40 rapporterait 5,5 milliards d'euros ;
- Mettre en place une sur-cotisation sur les emplois précaires (CDD, intérim...) d'un point rapporterait un milliard d'euros

fichiers:



[Télécharger reforme_des_retraites_64_ans_ca_ne_passe_pas_syndicoop.fr_.pdf](#) (1.25

Mo)

Public: [Retraites](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
